

## FÊTE DE LA SCIENCE

Du 2 au 12 octobre 2026

### Une semaine dédiée à la Science

Initiée par Hubert Curien et proposée, depuis 1991, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), la Fête de la science offre à tous les publics de tous âges, **des milliers d'événements originaux et participatifs**, en France comme à l'international.

La Fête de la science est l'occasion de : **sensibiliser les publics** à la science et à ses enjeux, **favoriser le partage des savoirs** entre chercheurs et citoyens, **valoriser le travail** de la communauté scientifique, **susciter des vocations** chez les jeunes.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques, enseignants, médiateurs culturels, bibliothécaires partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour **les sciences, les techniques et les innovations** à travers de multiples ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels.

### La coordination

Le MESR confie la coordination de la Fête de la Science à des structures diffusant la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) dans chacune des 18 régions métropolitaines et outre-marines.

En Bourgogne-Franche-Comté, la coordination est assurée par le Pavillon des Sciences, l'Université Marie et Louis Pasteur et l'Université Bourgogne Europe. Pour encadrer l'édition régionale, un comité de pilotage décide des orientations et de la programmation. Il rassemble la Région, la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI), l'Université Marie et Louis Pasteur, l'Université Bourgogne Europe et le Pavillon des Sciences de Bourgogne-Franche-Comté.

### Comment cela fonctionne ?

Laboratoires, universitaires, services culturels, musées, sites scientifiques, organismes de recherche, associations, bibliothèques et médiathèques, établissements scolaires .... peuvent participer à la Fête de la Science !

Toute structure désirant participer à la Fête de la Science doit déposer une fiche projet auprès de la coordination régionale. Ce projet sera étudié par une commission afin de s'assurer qu'il respecte les critères de participation souhaités par le Ministère.

Cette fiche est téléchargeable sur <https://www.echosciences-bfc.fr/communautes/fete-de-la-science-en-bourgogne-franche-comte/annonces/appele-a-projet-fete-de-la-science-2026> ou vous pouvez la demander auprès de la coordination régionale. (cf. Contacts)

## Quelques chiffres

La Fête de la Sciences en Bourgogne-Franche-Comté en 2025 c'est :

- 180 actions à travers toute la Région ;
- 140 structures impliquées ;
- 7 « Villages des sciences » (Auxerre, Chenôve, Belfort, Besançon, Dijon, Dompierre-les-Ormes, Le Creusot).

## Contacts

Pour les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire :

Louisa Gaulme

[louisa@pavillon-sciences.com](mailto:louisa@pavillon-sciences.com)

03 80 40 33 22

Pour les départements du Doubs, du Jura, du Territoire-de-Belfort et de la Haute-Saône :

David Geoffroy

[david@pavillon-sciences.com](mailto:david@pavillon-sciences.com)

06 16 91 71 33